

Sciences et Technologies

Licence STAPS : Éducation et motricité

Responsables	Descriptions	Informations
Jean PERROT (Responsable du parcours PE) jean.perrot@univ-amu.fr	Type : Licence générale	Droits d'inscription : 170 €
Brigitte HAENLIN (secrétaire pédagogique) brigitte.haenlin@univ-amu.fr	Domaines : Sciences et Technologies	Composante : Faculté des Sciences du Sport
Sophie DEUTZ D ARRAGON (Responsable du parcours PCL) sophie.deutz-d-arragon@univ-amu.fr		Nombre de crédits : 180

OBJECTIFS

La licence STAPS est une licence générale sur les 3 premiers semestres. Elle vise principalement à développer chez les étudiants des connaissances approfondies concernant les Activités Physiques et Sportives (APS) dans leurs dimensions techniques, institutionnelles et scientifiques.

A partir du semestre 4, la Licence STAPS mention Education et Motricité a vocation à enseigner les activités physiques sportives et artistiques en milieu éducatif et scolaire.

En 3ème année de Licence EM, l'étudiant doit choisir un parcours d'études :

- Parcours Professeur des Collèges et Lycées (PCL)
- Parcours Professeur des Ecoles (PE)

Le titulaire de cette formation conduit et anime des actions collectives visant la pratique de ces activités dans un but éducatif. Il exerce en autonomie une activité d'intervention en assurant la sécurité des pratiquants et des tiers.

PUBLIC VISÉ

Cette licence s'adresse aux étudiants intéressés par les métiers d'enseignant en école primaire ou d'enseignant d'Education Physique et Sportive en établissement du 2d degré et éventuellement à d'autres métiers de l'enseignement, ou de l'animation en collectivités territoriales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Baccalauréat ou équivalent

STRUCTURE ET ORGANISATION

Semestres 1, 2 et 3 : tronc commun.

Semestre 4 : les étudiants choisissent la spécialité Education et Motricité

Semestres 5 et 6 : 2 choix de parcours possible :

- Parcours Professeur des Collèges et Lycées (PCL)
- Parcours Professeur des Ecoles (PE)

Cours d'enseignements fondamentaux et méthodologiques, d'enseignements appliqués et stage.

Responsables :

- Parcours Professeur des Ecoles : Catherine FRAICHET : catherine.fraichet@univ-amu.fr
- Parcours Professeur des Collèges et Lycées : Sophie DEUTZ D'ARRAGON : sophie.deutz-d-arragon@univ-amu.fr

LISTE DES PARCOURS

- [Parcours : Éducation et Motricité \(EM\) PCL](#)

CONNAISSANCES À ACQUÉRIR

Aborder toutes les dimensions du sport, techniques, historiques, psychologiques, sociologiques, physiologiques, biomécaniques... Ceci afin de construire une base théorique solide (un socle de connaissances) et large pour les futurs professionnels. Cette pluridisciplinarité dans les savoirs acquis constitue une richesse pour les étudiants de cette mention. L'une des particularités de la licence STAPS est de s'ancre sur trois domaines variés : la découverte pratique et théorique de nombreux sports, une formation universitaire scientifique et pluridisciplinaire et enfin, une

immersion rapide en situation préprofessionnelle.

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Analyser les pratiques sportives (et leurs conditions d'exécution) et les pratiques d'enseignement,
- Programmer, concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des projets, séquences et séances dans les APSA (PCL) / dans l'ensemble des disciplines (PE) avec réflexion sur l'interdisciplinarité,
- Adapter les contenus en fonction des populations,
- Organiser et gérer les enseignements (APSA ou autres disciplines) et les cohortes d'apprenants,
- Présenter et communiquer un projet,
- Présenter et valoriser son parcours et son projet professionnel à l'oral, à l'écrit et en utilisant les TICE.

STAGES ET PROJETS ENCADRÉS

Au cours de son Projet Professionnel Personnel, l'étudiant est accompagné et guidé dans la construction de son projet.

En licence 2, semestre 4, l'étudiant effectuera un stage en intervention d'une durée de 10 semaines (en école primaire pour tous les étudiants de la filière EM).

En L3, la durée du stage est équivalente à celle de l'année universitaire (2 fois 12 semaines). Le parcours PE propose deux types de stage (contextes et niveaux d'enseignement différents).

MODALITÉS DE CONTRÔLE DE CONNAISSANCE

En contrôle continu et contrôle final. QCM, épreuves écrites, oraux, dossiers et mémoires sont le support de ces évaluations.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le titulaire de cette licence enseigne les activités physiques, sportives et d'expression dans tout établissement ou structure à vocation éducative.

Les métiers : enseignement dans les écoles/collèges/lycées, éducation de jeunes enfants, médiation sociale et facilitation de la vie en société, animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents, animation d'activités culturelles ou ludiques, chef d'établissement...

POURSUITES D'ÉTUDES

Les titulaires de la licence Education et Motricité pourront poursuivre leurs études prioritairement en master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation (Master MEEF).

Après sélection au terme de la troisième année de licence, les étudiants peuvent également s'inscrire en master EOPS (Entraînement et Optimisation de la Performance Sportive).

AIDE À LA RÉUSSITE

Plusieurs enseignements et dispositifs permettent à l'élève de choisir son futur métier, son parcours et donc de trouver une motivation légitime à suivre ses enseignements. Les enseignements de parcours donnent la possibilité à l'enseignant responsable de voir ses étudiants 5 heures par semaine en petits groupes et ainsi de suivre individuellement chacun d'entre eux.

AIDE À L'ORIENTATION

Une enseignante anime en interne une cellule d'aide à l'orientation auprès de laquelle les étudiants peuvent prendre rendez-vous en fonction de leurs besoins. En S3 les étudiants suivront un enseignement « Projet Professionnel Personnel » les préparant à leur choix de parcours.

AIDE À LA POURSUITE D'ÉTUDES ET À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Un bureau des stages aide les étudiants à choisir et trouver leurs stages. Un réseau d'anciens étudiants est animé par un personnel de la faculté. Trois associations domiciliées à la faculté œuvrent aussi pour l'insertion des étudiants.

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Les étudiants pourront partir pour un ou deux semestres dans une université étrangère dans le cadre de différents accords : ERASMUS-SOCRATES (Europe), CREPUQ (Canada) ou accords bilatéraux spécifiques à certaines universités.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

[Aller sur le site de l'offre de formation...](#)

